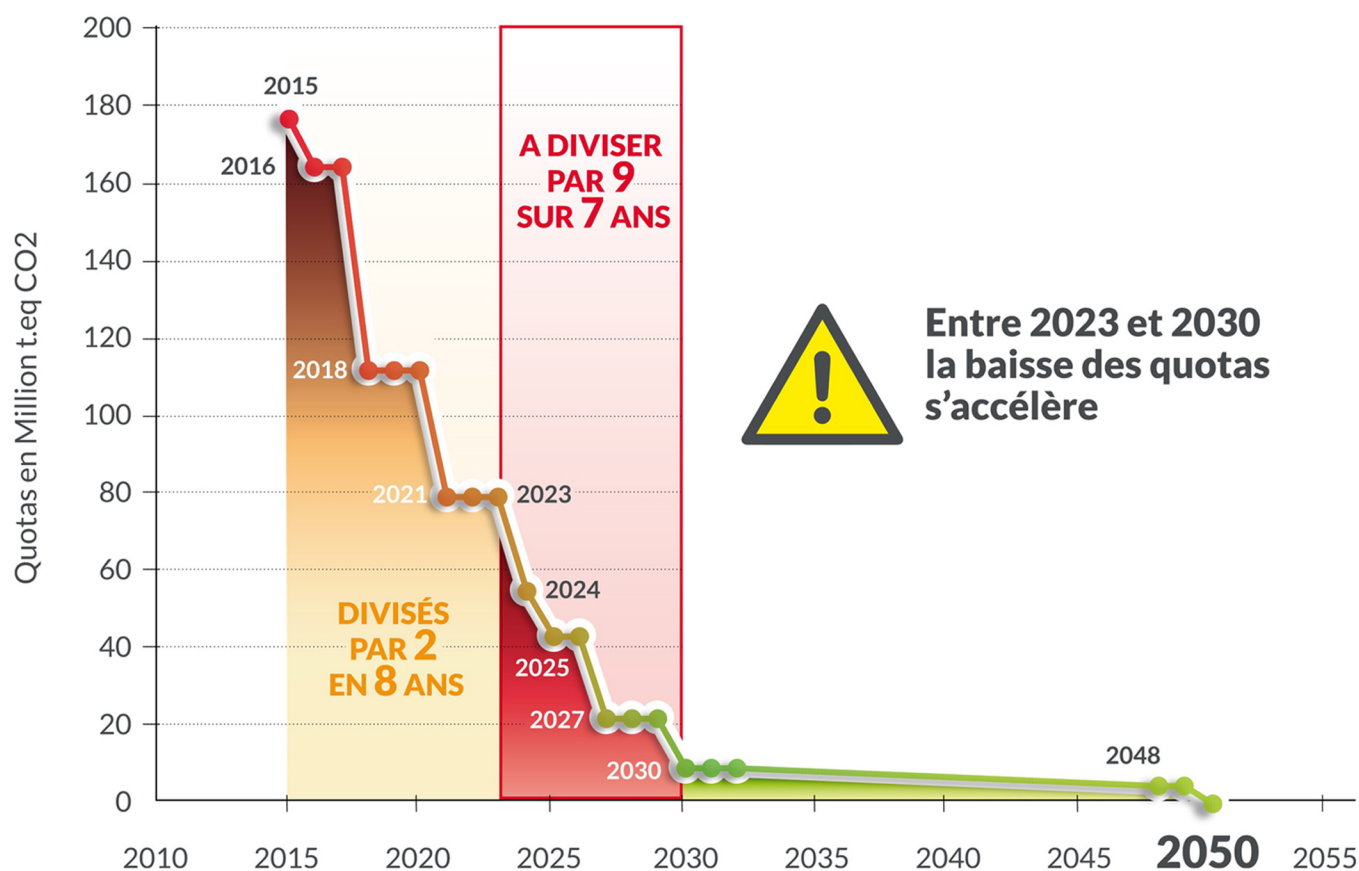




F-GAS 2024 QUEL FLUIDE CHOISIR ?

Réduction des quotas de réfrigérants F-GAS 2024



QUELS SERONT LES FLUIDES IMPACTÉS ?

LES RÉFRIGÉRANTS AYANT LES PLUS FORTS GWP : R404A ET SES SUBSTITUTS / R410A / R134a

QUELS SONT LES RISQUES ENGENDRÉS ?

- MANQUE DE DISPONIBILITÉ
- HAUSSES IMPORTANTES DU PRIX

POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ LE RÈGLEMENT (UE) 2024/573 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 7 FÉVRIER 2024 RELATIF AUX GAZ À EFFET DE SERRE FLUORÉS, MODIFIANT LA DIRECTIVE (UE) 2019/1937 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT (UE) NO 517/2014.

LES RESTRICTIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT EXCLUENT LES APPLICATIONS MILITAIRES. ELLES S'APPLIQUENT DANS LE DOMAINE DE LA CLIMATISATION ET DE LA RÉFRIGÉRATION, À L'EXCEPTION DES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS À DES APPLICATIONS VISANT À REFRIGÉRER DES PRODUITS À UNE TEMPÉRATURE INFÉRIEURE À -50 °C. ELLES RENTRENT EN VIGUEUR SAUF LORSQUE NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ SUR LE SITE D'EXPLOITATION.

LES INFORMATIONS FOURNIES SONT BASÉES SUR NOS CONNAISSANCES. ELLES NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT OFFICIEL ET SE LIMITENT AU PRODUIT ACTUELS DU MARCHÉ ET NE REPRÉSENTENT PAS UNE GARANTIE PARTICULIÈRE.



RÉFRIGÉRATION POSITIVE & NÉGATIVE

SOLUTIONS DE RÉTROFIT - A1 / DESP 2

FLUIDES	ANNÉE D'INTERDICTION VIERGE*	COURT TERME GWP < 2500 JUSQU'EN 2032	LONG TERME GWP < 750 APRÈS 2032
R404A ^{GWP} ₃₉₂₂	2020 hors charge < 10.2kg autorisé jusqu'au 01/25	RS-50 (R442A) / R448A / R449A	RS-51 (R470B)
RS-50 ^{GWP} ₁₈₈₈	2032 ⚠		RS-51 (R470B)
R452A / R448A ^{GWP} _{>1387} / R449A	2032 ⚠		RS-51 (R470B)
RS-51 ^{GWP} ₇₄₆	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE		

RÉFRIGÉRATION POSITIVE

SOLUTIONS DE RÉTROFIT - A1 / DESP 2

FLUIDES	ANNÉE D'INTERDICTION VIERGE*	LONG TERME GWP < 750 APRÈS 2032
R134a ^{GWP} ₁₄₃₀	2032 ⚠	R456A / R513A / R450A / R471A / RS-20
R513A / R450A ^{GWP} _{<629}	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE R456A / R450A / R471A / RS-20	
R471A ^{GWP} ₁₄₃	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE	
RS-20 ^{GWP} _{<300}	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE	

CLIMATISATION TOUTES APPLICATIONS

SOLUTIONS DE RÉTROFIT - A1 / DESP 2

FLUIDES	ANNÉE D'INTERDICTION VIERGE*	A FAIBLE GWP
R410A ^{GWP} ₂₀₈₈	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE ⚠	RS-53 (R470A)
R407C ^{GWP} ₁₇₇₄	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE ⚠	RS-53 (R470A)
RS-53 ^{GWP} ₉₇₇	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE	
R32 / R454B A2L	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE	

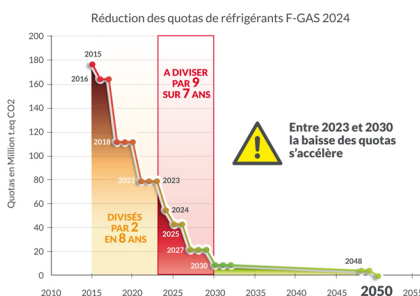
CLIMATISATION AUTOMOBILE

SOLUTIONS DE RÉTROFIT - A1 / DESP 2

FLUIDES	ANNÉE D'INTERDICTION VIERGE*	A FAIBLE GWP
R134a ^{GWP} ₁₄₃₀	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE ⚠	R456A / RS-20
R1234yf A2L	AUTORISÉ SANS DATE LIMITE	

*Tous les fluides régénérés sont autorisés sans date limite, hormis le R404A (et le R507) dont l'utilisation sera interdite à partir de 2030.

CONSEILS FRAMACOLD



⚠ ATTENTION

Compte tenu de la réduction des quotas, qui va impacter la disponibilité et les prix des réfrigérants, nous vous recommandons de privilégier les fluides aux plus faibles GWP lors de vos rétrofits. Notez bien qu'il est important de vérifier si les caractéristiques techniques du fluide choisi sont compatibles avec les besoins en froid.

F-GAS 2024 - RÉFRIGÉRATION

INSTALLATIONS NEUVES

	2020	2022	2024	2025	2027	2030	2032	APRÉS 2032
RÉFRIGÉRATION GÉNÉRALE HORS AUTONOME / COMMERCIALE / CHILLER	GWP < 2500						GWP < 150	
RÉFRIGÉRATION AUTONOME HERMÉTIQUEMENT SCELLÉ	GWP < 2500	GWP < 150						
RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE +40 kW	GWP < 2500	GWP < 150						
RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE CASCADE 1ER ÉTAGE	GWP < 1500							
REFROIDISSEUR CHILLER ≤ 12 kW	GWP < 2500				GWP < 150		0 FLUORÉ	
REFROIDISSEUR CHILLER > 12 kW	GWP < 2500				GWP < 750			



F-GAS 2024 - CLIMATISATION

INSTALLATIONS NEUVES



	2020	2025	2027	2029	2030	2032	2033	2035	APRÉS 2035	
CLIMATISATION MONOBLOC DÉPLACABLE	GWP < 150									
CLIM / PAC FIXE AUTONOME MONOBLOC ≤ 12 kW			GWP < 150			0 FLUORÉ				
CLIM / PAC FIXE AUTONOME MONOBLOC > 12 kW & < 50 kW			GWP < 150							
AUTRE CLIM / PAC AUTONOME MONOBLOC					GWP < 150					
CLIM / PAC BI-BLOC < 3 kg DE GAZ	GWP < 750						SI ≤ 12 kW 0 FLUORÉ		SI > 12 kW GWP < 150	
CLIM / PAC BI-BLOC AIR-EAU ≤ 12 kW			GWP < 150					0 FLUORÉ		
CLIM / PAC BI-BLOC AIR-AIR ≤ 12 kW				GWP < 150				0 FLUORÉ		
CLIM / PAC BI-BLOC > 12 kW				GWP < 750			GWP < 150			

F-GAS 2024 - CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ

TABLEAU DES FLUIDES HFC

TONNES ÉQUIVALENT CO2	FRÉQUENCE CONTRÔLE SANS DÉTECTEUR	FRÉQUENCE CONTRÔLE AVEC DÉTECTEUR
DE 5 À 50 TONNES HORS ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS : CHARGE INFÉRIEURE À 10 TEQ CO2	TOUS LES ANS	TOUS LES 2 ANS
DE 50 À 500 TONNES	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS
AU DELÀ DE 500 TONNES	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS

TABLEAU DES FLUIDES HFO

CHARGE DE L'INSTALLATION	FRÉQUENCE CONTRÔLE SANS DÉTECTEUR	FRÉQUENCE CONTRÔLE AVEC DÉTECTEUR
DE 1 À 10 KG HORS ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS : CHARGE INFÉRIEURE À 2 KG	TOUS LES ANS	TOUS LES 2 ANS
DE 10 À 100 KG	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS
AU DELÀ DE 100 KG	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS

PAS DE CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS EN APPLICATION RÉSIDENIELLE
EXTENSION DU CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ AUX APPLICATIONS MOBILES